

ledélit

McGill DAILY ledélit

DPS SPD

DAILY PUBLICATIONS SOCIETY
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Publié par la Société des publications du Daily, une association étudiante de l'Université McGill

Le Délit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non cédé.



La fin des fouilles initiales au Nouveau Vic

Des lacunes dans les recherches?



Le projet du Nouveau Vic, entrepris en partie par McGill dans le but de rénover et de développer l'Hôpital Royal Victoria, devait pouvoir accueillir une nouvelle infrastructure permettant la recherche, l'enseignement et l'apprentissage autour de systèmes de durabilité et de politique publique. Entamé en 2014, ce projet d'envergure représente un investissement d'un peu moins d'un milliard de dollars réparti entre McGill et le gouvernement du Québec.

En mars 2022, le collectif des mères Mohawks (Kaniien'kehaka Kahnistensera) a déposé une plainte contre l'Université McGill et les autres acteurs du projet : la Société Québécoise des Infrastructures (SQI), l'Hôpital Royal Victoria, le Centre Universitaire de Santé de McGill (CUSM), la ville de Montréal et enfin le procureur général du Canada. Dans leurs plaintes, les mères Mohawks ont notamment exposé le fait que le projet du Nouveau Vic prend place sur un espace suspecté de contenir des tombes non marquées d'enfants autochtones, qui auraient subi les expériences scientifiques du projet de recherche MK-Ultra au cours des années 1950.

Le 27 octobre 2022, la cour supérieure du Québec tranche en faveur des mères Mohawks en ordonnant une injonction temporaire du projet. Cela signe l'arrêt temporaire des travaux, jusqu'à ce que les parties parviennent à un accord en vue d'éclaircir la situation concernant la présence potentielle de sépultures non marquées. La cour supérieure a sommé les mères Mohawks et les parties prenantes de rétablir le dialogue afin de s'assurer que le projet demeure le plus respectueux possible d'un esprit de réconciliation.

L'entente d'avril 2023

Le 6 avril 2023, après plusieurs mois de dialogue, les acteurs du projet du Nouveau Vic et les mères Mohawks sont parvenus à une entente. Cette entente met en place un panel d'experts en archéologie ayant pour mandat d'« évaluer et identifier les techniques archéologiques appropriées à utiliser dans les différentes zones du site pour détecter la présence de tombes non marquées ». McGill et la SQI s'engagent à se faire guider par les recommandations du panel, mais gardent néanmoins un certain pouvoir discrétionnaire. De plus, l'entente stipule qu'un ou plusieurs moniteurs culturels pourront être nommés par les mères Mohawks pour assister à l'exécution

des techniques de recherches archéologiques, dans le but de permettre au collectif de pouvoir superviser les fouilles.

McGill et la SQI se sont également engagés à, au cours des six premiers mois, tenir les mères Mohawks informées de l'avancement des techniques toutes les deux semaines. Enfin, l'article 17 établit que « si, après l'exécution des techniques, aucune tombe n'est identifiée dans une zone donnée, les travaux d'excavation pourront commencer au fur et à mesure, d'une manière sensible, avec une surveillance appropriée ». Une fois les recommandations préliminaires du panel émises, le 8 mai 2023, les premières investigations ont pu commencer.

Les fouilles archéologiques

Le 9 juin 2023, trois équipes de chiens détecteurs ont entrepris les premières recherches sur le site, alertant sur la potentielle localisation de restes humains. Néanmoins, cela ne confirme pas nécessairement la présence de sépultures selon le panel. Ce dernier a donc prescrit des investigations plus approfondies, notamment une fouille manuelle sur un rayon de 10 mètres autour du point d'alerte.

Un mois plus tard, du 10 au 12 juillet, des sondages *Ground Penetrating Radar* (GPR) ont été réalisés dans la zone prioritaire, conformément aux recommandations du panel. Au cours de ces recherches, neuf emplacements « potentiels » de tombes non marquées ont été signalés, et ont donc été soumises à des investigations approfondies. Néanmoins, il est à noter que sur leur site internet, les mères Mohawks contestent ces résultats, et jugent que « les bulletins d'information de la SQI et de McGill ont induit le public en erreur en lui faisant croire que seules neuf anomalies avaient été trouvées dans le rapport GPR (tdlr) ». Le collectif affirme qu'« un nombre bien plus important de cibles "inconnues" ont été détectées par l'équipe [de recherche, ndlr] GPR, qui suggère "qu'il est possible que certaines des cibles inconnues soient des tombes non marquées" ». Le panel et les mères Mohawks, malgré des demandes à McGill et à la SQI, n'ont pas eu accès aux données brutes du GPR. Il ne leur a donc pas été permis d'étudier en détail chaque cible inconnue, et seules les neuf signatures ont été jugées comme indiquant potentiellement des tombes anonymes et ont donc fait l'objet de fouilles archéologiques.

RÉDACTION

3480 rue McTavish, bureau 107
Montréal (Québec) H3A 1B5
Téléphone : +1 514 398-6790

Rédacteur en chef

rec@delitfrancais.com
Léonard Smith

Actualités

actualites@delitfrancais.com
Hugo Vitrac
Vincent Maraval
Margaux Thomas

Culture

artsculture@delitfrancais.com
Adèle Doat
Juliette Elie

Société

societe@delitfrancais.com
Jeanne Marengère
Titouan Paux

Au féminin

aufeminin@delitfrancais.com
Marie Prince

Coordonnatrice de la production

production@delitfrancais.com
Camille Matuszyk

Visuel

visuel@delitfrancais.com
Clément Veysset
Rose Chedid

Multimédias

multimedias@delitfrancais.com
Jade Lé
Dominika Grand'Maison (photographe)

Coordonnateur-riche-s de la correction

correction@delitfrancais.com
Béatrice Poirier-Pouliot
Malo Salmon

Coordonnatrice réseaux sociaux

reso@delitfrancais.com
Layla Lamrani
Ema Sédillot-Daniel

Contributeur-riche-s

Nathan Philippon, Jade Jasmin, Mélina Nantel,
Florence Lavoie

Couverture

Rose Chedid

BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B•26
Montréal (Québec) H3A 0E7
Téléphone : +1 514 398-6790
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale

Boris Shedov

Ventes et assistance administrative

Letty Matteo

Support graphique et technique

Alyx Postovskiy

Comptable

Andrea Gluck

The McGill Daily

coordinating@mcgilldaily.com
Olivia Shan

Conseil d'administration de la SPD

Olivia Shan, Emma Bainbridge, Asa Kohn, Camille Matuszyk,
Léonard Smith, Boris Shedov, Marc Cataford.

Les opinions exprimées dans les pages du Délit sont celles de leurs auteur-e-s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le Délit n'est pas affilié à l'Université McGill.

Le Délit est situé en territoire Kaniien'kehá:ka non-cédé.

L'usage du masculin dans les pages du Délit vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mercredis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits ont été auparavant réservés). L'équipe du Délit n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïd par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

Entre-temps, un incident survenu le 25 juillet 2023 a ravivé les tensions entre les parties. Un membre de la sécurité choisi par la SQI a verbalement agressé les moniteurs culturels représentant les mères Mohawks, un événement condamné par McGill et la SQI. À la suite de cet épisode, les procédures de recherche ont été mises en pause, jusqu'à ce qu'une compagnie de sécurité plus adaptée soit choisie. Les recherches ont ensuite pu reprendre.

« L'omission de la vérité est un mensonge »

Le 28 août dernier, quelques jours après la reprise des fouilles, les exécutifs de l'Association des Étudiants de l'Université McGill (AÉUM) ont envoyé une lettre ouverte à la communauté mcgilloise, exigeant davantage de transparence de la part de l'Université à propos du projet du Nouveau Vic. La lettre, écrite en collaboration avec les mères Mohawks, accuse l'Université de ne plus être une « source d'information fiable », car « l'omission de la vérité est un mensonge ». Cette déclaration fait réfé-

rence à des accusations portées par les mères Mohawks contre McGill dans leur communiqué du 11 août dernier, où elles dénoncent l'attitude de l'Université, qui propage selon elles des « informations trompeuses qui doivent être corrigées ». En conséquence, dans sa lettre, l'AÉUM appelait les étudiants à se renseigner sur le projet du Nouveau Vic directement auprès des mères Mohawks et des autres éditeurs Mohawks.

Interrogé sur la nature de cette lettre par *Le Délit*, Liam Gaither, vice-président des affaires extérieures de l'AÉUM, nous a confié : « Je ne pense pas que beaucoup d'étudiants soient au courant de la situation ou y prêtent attention. [...] Donc, il s'agissait en grande partie d'informer les étudiants sur l'évolution de la situation du Royal Vic ainsi que sur l'histoire de McGill sur un territoire autochtone non cédé. »

De leur côté, Pierre Major, directeur exécutif du projet du Nouveau Vic, et sa collègue, professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe de McGill (équité et politiques académiques), ont dit regretter l'attitude des exécutifs de l'AÉ-

UM. En entrevue avec *Le Délit*, Pre Campbell nous a confié trouver « la façon par laquelle l'AÉUM a communiqué [...] un peu regrettable. [...] Notre projet, nos démarches, sont inspirés d'un engagement vers la vérité et la réconciliation ». De son côté, Pierre Major nous a dit que le mieux était de « laisser le terrain parler » et que : « La meilleure façon de faire c'est de laisser les archéologues faire leur travail ».

Invités par l'administration mcgilloise pour une rencontre sur le sujet du Nouveau Vic, les exécutifs de l'AÉUM devraient avoir l'occasion de discuter avec les responsables du projet cette semaine.

La fin de phase initiale des fouilles

Conformément à l'entente du mois d'avril, un moniteur culturel choisi par les mères Mohawks était présent sur le site du Nouveau Vic au moment de l'exécution des techniques archéologiques. Le 6 septembre, huit des neuf zones identifiées comme présentant « potentiellement » des restes humains par le GPR avaient été fouillées, mais aucune décou-

verte n'avaient encore été faite, comme nous l'avait assuré Pierre Major lors d'une entrevue.

Présent sur place au moment des fouilles, le moniteur culturel a indiqué plusieurs lacunes dans le processus. Contrairement aux recommandations du panel et aux directives de l'Association canadienne d'archéologie, les fouilles dans la zone prioritaire auraient été réalisées sans tamisage de la terre retirée. En effet, les couches de terre enlevées auraient dû être passées au tamis afin de trouver de l'évidence qui serait passée inaperçue au moment des fouilles.

L'alerte des chiens dépisteurs, indiquant la présence potentielle de restes humains, n'a quant à elle toujours pas été éclaircie, malgré l'achèvement des fouilles sur cette zone depuis la semaine dernière. Les fouilles manuelles dans cette zone ont été réalisées, tel que recommandé par le panel, dans un périmètre de 10 mètres. Ce périmètre qui entoure la zone signalée par les chiens, inclut une partie du pavillon Hersey, situé sur l'avenue des Pins, à proximité de la

jonction avec la rue University. Or, ce pavillon n'a pas fait l'objet d'une investigation, et l'alerte émise par les chiens reste inexpliquée.

À l'heure actuelle, les fouilles actives sur les zones sensibles identifiées par le panel touchent à leur fin. Dans un mail adressé à la communauté mcgilloise le 11 septembre dernier, Christopher Manfredi, vice-principal exécutif et vice-principal aux études de l'Université, a annoncé que « la phase initiale de l'excavation archéologique est ainsi terminée », et qu'à ce jour « aucune trace de restes humains ni de sépultures anonymes n'a été détectée pendant cette phase des recherches ». Contactée par *Le Délit*, les mères Mohawks nous ont affirmé « qu'elles ne souscrivaient pas à l'hypothèse que les fouilles initiales seraient terminées ». Elles vont contester la clôture de la phase initiale des fouilles archéologiques devant la Cour supérieure du Québec en urgence cette semaine. ☹

VINCENT MARAVAL
Éditeur Actualités
HUGO VITRAC
Éditeur Actualités

Manger à volonté pour le même prix

McGill réforme son système de plan alimentaire.

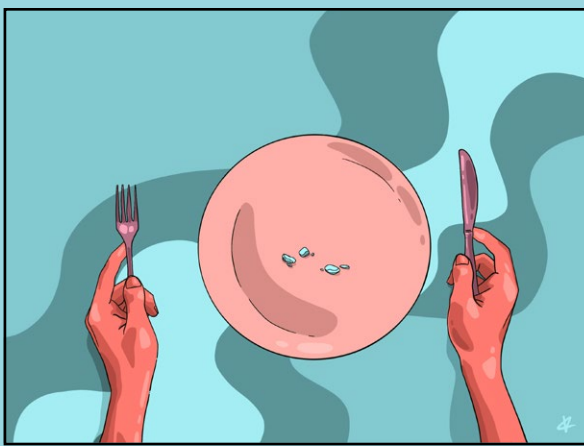
À la rentrée du semestre d'automne 2023, l'Université McGill a mis en place pour ses services de restauration un nouveau plan alimentaire intitulé *All You Care To Eat* (manger à volonté) (AYCTE), disponible dans toutes les cafétérias. Le plan AYCTE marque d'importants changements dans la politique alimentaire de McGill, qui fonctionnait précédemment avec un régime à solde dégressif, le *Mandatory Meal Plan* (Plan Alimentaire Obligatoire). Les multiples critiques des élèves de McGill vis-à-vis ce plan alimentaire s'étaient faites entendre lors de la réunion du 7 mars dernier organisée par *Let's Eat McGill*.

Ce régime fonctionnait comme une carte de débit, où les étudiants devaient gérer leur budget alimentaire. Le régime à solde dégressif ne permettait aux élèves de se nourrir que deux fois par jour, en payant 6200 dollars pour l'année. Le collectif *Let's Eat McGill* soulignait que ce modèle était

une source d'insécurité alimentaire pour plusieurs étudiants. Benjamin, un étudiant de troisième année à McGill, a confié au *Délit* qu'il était « obligé de demander à (ses) amis de lui payer (ses) repas pour pouvoir manger ».

Le nouveau plan AYCTE permet aux élèves de manger à volonté. Comme son prédécesseur, le AYCTE coûte 6200 dollars par année, et est obligatoire pour les étudiants de premier cycle logeant en résidence, à l'exception de Solin Hall. Pour les autres étudiants souhaitant manger dans les cafétérias, ils peuvent payer 9,99 dollars pour le déjeuner, 12,99 le midi, et 14,99 pour souper, afin de manger à volonté. De plus, le plan AYCTE ne permet plus aux élèves de commander à emporter, une option communément prise par les étudiants.

Ainsi, ces changements prouvent les nombreux avantages du plan AYCTE, en comparaison à son prédécesseur, comme l'a souligné Mathieu Laperle, directeur principal du Logement étudiant et d'hôtellerie de l'Université McGill, interrogé par *Le Délit*.



CLEMENT VEYSSET | LE DÉLIT

Ce programme est bénéfique pour la gestion des déchets au sein des cafétérias universitaires. Selon Mathieu Laperle, l'abandon de l'option à emporter permet de réduire

les déchets : elle « s'inscrit dans la volonté de McGill d'atteindre le zéro déchet d'ici 2035 ».

De plus, l'obligation des étudiants de manger sur place permet de développer des connexions dans un but de réduire leur isolement.

Enfin, un avantage majeur du plan AYCTE est de permettre aux élèves de manger à volonté pendant la journée et « son prix fixe permet aux élèves de ne pas se soucier de devoir gérer leur enveloppe budgétaire », comme nous l'a affirmé Mathieu Laperle. Ainsi, ce nouveau format incite les élèves de premier cycle à ne plus sauter de repas comme nous l'a confié Benjamin : « Cela m'aurait permis de manger à ma faim. »

Cependant, la mise en place du AYCTE dans l'optique d'aider les étudiants avec leur budget ne répond pas aux attentes de certains. En effet,

une critique importante du forfait de repas, soulevée par le collectif *Let's Eat McGill* en mars dernier, était son caractère obligatoire pour les étudiants de premier cycle en résidence. Le coût de 6200 dollars par année scolaire - soit 775 dollars par mois - représente une dépense importante pour les étudiants en résidence, cette somme équivalant presque au prix d'un loyer montréalais. Or, cette critique n'a pas été retenue par l'Université.

De plus, le collectif soulignait l'insuffisance d'alternatives aux repas de McGill, comme le collectif *Midnight Kitchen*, qui offre des repas gratuits une fois par semaine, chose que l'Université McGill ne semble pas prête à offrir. Ainsi, le changement de plan alimentaire de McGill ne répond pas aux attentes et demandes formulées par plusieurs étudiants, malgré ses nombreux avantages. ☹

NATHAN PHILIPPON
Contributeur



AGA & Appel de candidatures

Les membres de la Société des publications du Daily (SPD), éditrice du McGill Daily et du Délit, sont cordialement invités à son **Assemblée générale annuelle :**

Le mercredi 4 octobre à 18h

**Centre Universitaire de McGill
3480 Rue McTavish, Salle 107**

L'assemblée générale élira le conseil d'administration du SPD pour l'année 2023-2024.

Les membres du conseil de la SPD se rencontrent au moins une fois par mois pour discuter de l'administration du McGill Daily et du Délit, et ont l'occasion de se prononcer sur des décisions liées aux activités de la SPD.

Le rapport financier annuel et le rapport de l'experte-comptable sont disponibles au bureau de la SPD et tout membre peut, sur demande, obtenir une copie sans frais.

Questions? chair@dailypublications.org

À la découverte des échanges universitaires

Réflexions sur les opportunités à l'étranger.

Le *Délit* a rencontré deux étudiant·e·s de McGill, Pierre et India, pour qu'ils-elles nous racontent leur expérience sur les échanges à l'étranger dans une de nos universités partenaires. Pierre est un ancien étudiant de la promotion de 2022 ayant fait un échange avec l'Université de Hong Kong lors de son baccalauréat en sciences politiques et de développement international. India étudie en sciences politiques et en étude du Moyen-Orient et du monde islamique, et elle a récemment été acceptée pour étudier à l'Université de Bogazici en Turquie au semestre d'hiver prochain.

McGill propose trois types d'opportunités à l'étranger : l'étude de terrain, le stage et les cours. C'est sur ce dernier que nous allons nous concentrer. Les échanges universitaires sont proposés dans cinq régions différentes ; les Amériques, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Europe et l'Océanie avec plus de 150 universités dans 39 pays.

Un processus d'entrée accessible, mais complexe

Afin de trouver le menu des universités disponibles pour les échanges, les étudiant·e·s doivent aller sur la page « Étudiant » du logiciel Minerva, puis sur « Menu Dossier des étudiants » ainsi que « Programme d'échanges/études à l'étranger » - un chemin périlleux. Il leur faut ensuite inscrire leurs quatre choix d'universités parmi lesquels les étudiant·e·s peuvent postuler et c'est selon l'ordre des préférences inscrites qu'il-elle·s seront sélectionné·e·s. Les demandes se font généralement six mois avant le début du semestre d'échange, ce qui laisse du temps pour préparer le départ. Pour le semestre d'automne 2024, les demandes se font du 5 décembre au 15 janvier 2024.

Cependant, pour beaucoup d'étudiant·e·s, le processus de sélection est relativement embêtant et compliqué à comprendre, avec un système d'équivalence de cours étrangers et un système de loterie. Ce programme nécessite aussi une moyenne pondérée cumulative (GPA) minimum de 3.0. Pour India, malgré l'existence de conseiller·ère·s disponibles pour répondre à ses questions, elle se sent « vraiment laissée toute seule » face à la planification de son diplôme, qui s'est complexifié lorsqu'elle a choisi de faire un échange. Ces inquiétudes concernent princi-



palement l'équivalence entre les cours à McGill et ceux proposés lors de l'échange. De fait, India estime étrange de devoir trouver des cours similaires à ceux de McGill, alors que le principe même d'aller en échange est de découvrir des cours qui n'existent pas forcément à McGill. Or, ne pas trouver d'équivalence de cours lors de cet échange pourrait nécessiter un semestre supplémentaire à son retour d'échange, afin de finaliser son diplôme et compléter ses crédits manquants.

Aubaine pour certain·e·s

Même si le coût des billets d'avion vers l'autre bout du monde peut en décourager certains, les frais de scolarité des universités partenaires sont les mêmes que ceux de McGill, ce qui, pour Pierre - étudiant payant les frais de résident canadien hors Québec - était « un gros avantage », sans lequel il n'aurait pu étudier à l'Université de Hong Kong. Pour India, qui a

« Proposer uniquement deux destinations au Moyen-Orient [dont] l'Israël et la Turquie, et aucune en Afrique, est [...] dommage »

India, étudiante à McGill

également demandé un échange dans l'Université de Californie à Los Angeles (University of California Los Angeles, UCLA), « c'est financièrement une super opportunité » de pouvoir faire des échanges avec des universités comme UCLA, qui coûtent habituellement très chères - aux alentours de 47 000

dollars américains pour une année académique de neuf mois. En comparaison, pour une étudiante comme India payant les frais canadiens non québécois de 11 426,28 dollars canadiens pour une année à McGill, c'est avantageux. Toutefois, McGill prévient sur les frais d'hébergement, de nourriture, de

tant ses défauts

Au-delà des finances, ces échanges sont des opportunités incroyables, à la fois pour Pierre et pour India. La vie de Pierre à Hong Kong était similaire à la première année à McGill, où tout le monde se mélange et où « pour rencontrer des gens, tu n'as pas le choix, tu

« C'est financièrement une super opportunité de pouvoir faire des échanges avec des universités comme UCLA qui coûtent habituellement très chères »

India, étudiante à McGill

transport local, le coût du passeport et des visas, des livres et fournitures, et des fonds d'urgence en cas de besoin. Le programme d'échange de McGill offre également des opportunités de financement comme

dois aller vers eux ». De plus, pour certain·e·s comme Pierre, faire un échange dans une université prestigieuse comme celle de Hong Kong est « une belle ligne sur le CV ». Toutefois, c'est évidemment le lieu de cet échange qui lui importait. Vivre en Asie pendant six mois lui ouvre des portes pour ses études de commerce international. Suivant une question sur la facilité d'intégration, Pierre précise que Hong Kong est « assez spécial » en termes de culture, mais que McGill offre la possibilité d'aller dans des régions moins lointaines du Canada, qui ont par exemple comme langue nationale officielle l'anglais, facilitant les rencontres pour un·e étudiant·e anglophone.

Sachant que India étudie le Moyen-Orient et le monde islamique, elle considère que « partir à l'étranger dans le cadre d'études qui te plaisent et en

plus dans une région logique par rapport à ce que tu étudies » est une opportunité qui a énormément de sens. Sélectionnée pour aller en Turquie, India a choisi « un endroit central à toute l'histoire et la politique du Moyen-Orient ». De plus, en termes d'expérience de vie, « se dire "je déménage pour quatre mois toute seule où je ne connais personne", c'est aussi un défi que je trouve génial ». D'autant plus que les cours suivis dans les universités partenaires sont automatiquement classifiés en option S/U, ce qui selon India, permet de prioriser l'expérience de découverte en ayant moins de pression que lorsqu'on étudie à McGill.

Toutefois, pour une université comme McGill qui a un institut renommé du Moyen-Orient et du Monde Islamique, proposer uniquement deux destinations au Moyen-Orient, soit Israël et la Turquie, et aucune en Afrique, est selon India « dommage ». McGill se défend en précisant qu'il s'agit d'une question de sécurité, étant donné qu'il est conseillé pour certaines destinations d'« éviter les voyages non essentiels » ou d'« éviter tous les voyages ». En discutant de ces restrictions, India a noté que ce n'est pas toujours le cas dans d'autres universités montréalaises, comme Concordia, où sont proposés des échanges dans des universités en Égypte, par exemple. Elle dit ne pas comprendre pourquoi McGill, qui est une université soit-disant « ouverte d'esprit », priorise des destinations occidentales. Le fait que McGill ne mette pas en avant les connaissances et les universités du Moyen-Orient et de l'Afrique est selon elle « comme si les universités là bas n'étaient pas assez bonnes pour (McGill, *ndlr*) ». Au contraire, India trouve que ce qui donne du sens aux études et au parcours professionnel ou scolaire, c'est de partir dans un nouvel endroit avec de nouvelles cultures, et de ne pas forcément se retrouver dans un cadre anglophone. Ce qui a poussé India à choisir la Turquie c'est justement cette quête de dépaysement du Canada, ce désir de découvrir autre chose. ☺

Pour plus d'informations, visitez le site d'échanges de McGill ou contactez des conseillers du Bureau des échanges internationaux.

MARGAUX THOMAS
Éditrice Actualités

Le monde des TAs : regards sur McGill

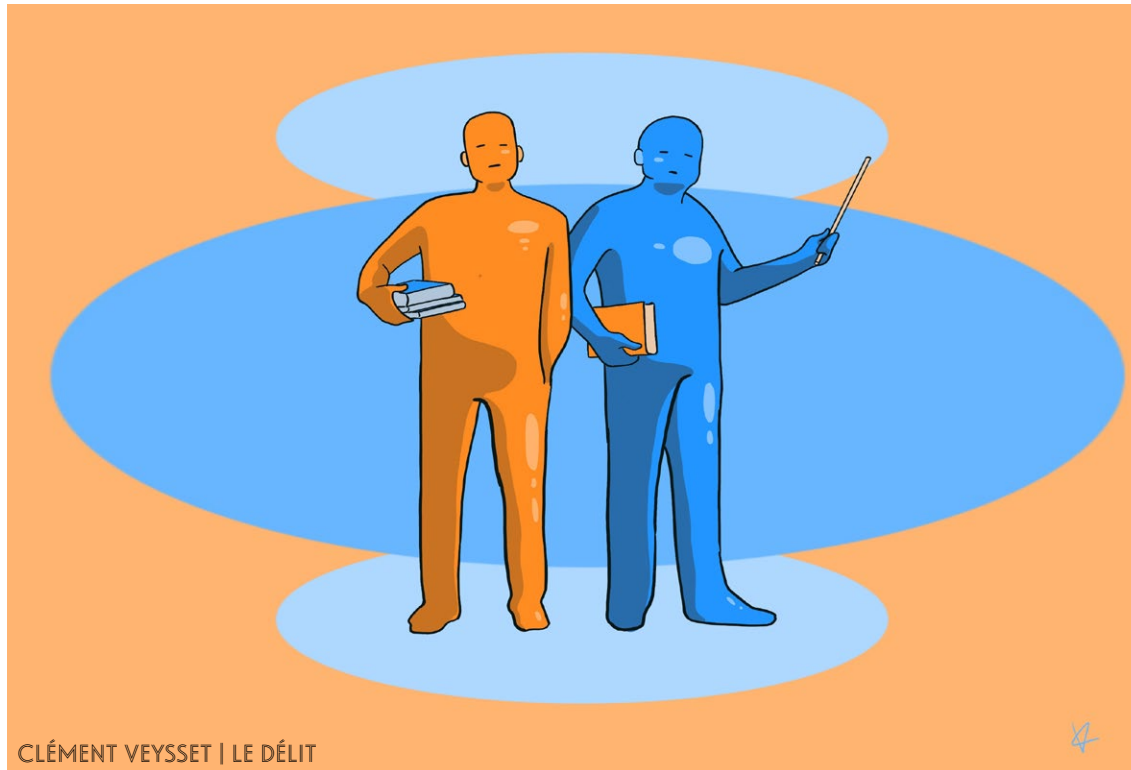
Une exploration de leurs conditions de travail et de leurs expériences.

TITOUAN PAUX
Éditeur Enquête

LÉONARD SMITH
Rédacteur en chef

A lors que bon nombre d'étudiant·e·s cherchent à économiser pendant l'été, d'autres dépendent du salaire d'un emploi à mi-temps, effectué en parallèle de leurs cours. Quels que soient les profils, l'emploi à mi-temps se révèle être une composante essentielle de la vie étudiante, que ce soit à McGill ou dans d'autres universités canadiennes. Une étude de 2015 du Consortium Canadien de Recherche révèle que « près de six étudiant·e·s de dernière année sur dix occupent [...] un emploi, dans 15 % des cas sur le campus. »

Parmi les étudiant·e·s-travailleur·se·s qui convoitent une expérience professionnelle formatrice, plusieurs s'orientent vers la position d'auxiliaire d'enseignement ou Teaching Assistant (TA), qui leur



CLÉMENT VEYSSET | LE DÉLIT

un travail à côté de leurs études. À McGill, le poste présente un salaire relativement compétitif, s'élevant à plus de 30\$ de l'heure,

globale de financement. Vous travaillez, vous gagnez cet argent, mais ensuite c'est comme si c'était pris en compte dans le montant que vous êtes censés payer à McGill de toute façon. Certains étudiants pourraient avoir l'impression que le système fonctionne de manière à profiter d'eux. »

Ce système, au sein duquel opèrent les TAs, est bien connu de l'Association des étudiant·e·s diplômé·e·s employé·e·s de McGill (AÉÉDEM). Ce syndicat, fondé en 1993 et représentant plus de 2000 travailleuses et travailleurs, lutte pour les droits des auxiliaires d'enseignement à McGill. Leur principale mission : obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleurs taux de rémunération pour les TAs, ainsi que de meilleurs services pour les étudiant·e·s.

La convention collective établie entre l'Association et l'Université McGill, ayant expiré le 31 juillet dernier, doit être renégociée au cours de l'automne 2023. Selon le site web du syndicat, cette convention assure « des pratiques d'embauche justes et transparentes, une priorité d'embauche, un salaire standard qui augmente avec l'inflation, des congés sans solde, des protections contre le harcèlement et la discrimination au travail, une procédure de grief

et une formation rémunérée. » Raphaël confie que le rôle de l'association est crucial : « Tous les TAs, du simple fait qu'ils ont un poste, sont techniquement membres de l'AÉÉDEM. Le syndicat [fait] beaucoup pour soutenir les TAs et s'assurer qu'ils vivent

TA et le responsable du cours. « Le professeur rencontre les TAs au début du trimestre, puis à la moitié du trimestre, pour signer ce qu'on appelle un formulaire de charge de travail qui contient les détails sur la manière dont les heures vont être réparties. Il est ensuite recommandé aux TAs de suivre leurs heures afin de s'assurer qu'ils ne dépassent pas le nombre d'heures fixé pour le trimestre », nous explique Raphaël.

La convention collective prévoit que « l'affectation d'une Personne Auxiliaire d'enseignement à temps plein comporte au maximum cent quatre-vingts (180) heures de travail par trimestre », ce qui représente « en moyenne douze heures de travail par semaine ». Les instances pour lesquelles les TAs ne sont pas payé·e·s pourraient alors être le résultat d'heures supplémentaires qui n'ont pas été déclarées par les TAs.

En effet, la démarche pour faire reconnaître un surplus d'heures peut se révéler laborieuse, voire

« En sciences politiques, le salaire s'élevait à 32,38\$ par heure au semestre d'hiver 2022 et demeurait donc très avantageux comparativement au salaire minimum »

permet d'acquérir des compétences dans le champ d'expertise où ils-elles souhaitent exercer plus tard. Ce poste, pratiqué en étroite collaboration avec les responsables du cours, permet également de mieux s'initier à la pédagogie dans un contexte d'apprentissage réel. L'auxiliariat d'enseignement est-il à la hauteur des attentes des personnes qui l'exercent? *Le Délit* s'est penché sur la question en interrogeant divers TAs, ainsi que leur syndicat, afin de comprendre comment sont régies leurs conditions de travail.

Entre engagement et compensation financière

Présent dans la majorité des universités canadiennes, l'auxiliariat d'enseignement constitue l'une des voies d'avenir les plus intéressantes qui s'offrent aux étudiant·e·s lorsqu'ils-elles en viennent à chercher

celui-ci pouvant légèrement diverger entre les départements. En sciences politiques, le salaire s'élevait à 32,38\$ par heure au semestre d'hiver 2022 et demeurait donc très avantageux comparativement au salaire minimum, qui était alors de 13,50\$ au Québec.

Raphaël*, qui a exercé à maintes reprises le poste d'auxiliaire d'enseignement durant son cursus universitaire, notamment durant son master et son doctorat, confirme que « la compensation financière pour le travail de TA est fantastique » (tdlr). Il ajoute cependant que le système de rémunération peut paraître ambigu à certains moments : « Le seul domaine où il y a une sorte de zone grise, je suppose, où cela ne semble pas nécessairement juste, c'est la façon dont l'argent gagné en tant qu'auxiliaire d'enseignement est parfois pris en compte dans l'enveloppe

« Le syndicat [fait] beaucoup pour soutenir les TAs et s'assurer qu'ils vivent une bonne expérience à McGill. Ils sont en quelque sorte un point de contact »

Raphaël*, ancien TA en musique

une bonne expérience à McGill. Ils sont en quelque sorte un point de contact en cas de problème, et ont négocié au cours des années un très bon taux horaire pour les TAs. » Mario Roy, président de l'AÉÉDEM, confirme dans une entrevue avec *Le Délit* que le syndicat est là « si nécessaire, pour supporter et faciliter les discussions [entre l'auxiliaire d'enseignement et le responsable du cours] afin de s'assurer que toutes les heures travaillées soient payées ».

Comment les TAs gèrent-ils leur temps?

La comptabilisation des heures doit normalement être déterminée préalablement entre le

décourageante pour plus d'un·e. C'est le cas d'Emma*, TA en science politique aux trimestres d'automne 2021 et 2022 : « J'ai entendu dire qu'il serait possible de déclarer un surplus d'heures en les compilant, si on en avait besoin. Personnellement, je n'en ai jamais fait la demande, parce que même si c'est quelque chose qui peut être fait, je me sentirais mal à l'aise d'aller demander plus d'argent », nous a-t-elle admis.

L'accès à davantage de ressources financières pour les TAs peut également se voir entravé par la nature du rapport entretenu avec la personne responsable du cours, par peur d'obtenir une mauvaise réaction de sa part.

Emma explique que les « professeur·e·s peuvent être des superviseur·e·s de maîtrise ou de thèse dont tu respectes le travail », et les relations avec eux·elles s'échelonnent parfois sur plusieurs années. Mario Roy évoque également que plusieurs TAs « aimeraient parfois solutionner un problème, mais ne sont pas prêts à écrire un grief pour maintenir une bonne relation avec leur professeur·e qui est aussi leur superviseur·e ».

Sur le site web de l'AAÉDEM, il est estimé que « dans certains départements, les TAs qui ont des contrats de 45 heures travaillent régulièrement deux fois leurs heures, ce qui représente près de 1 500 \$ par TA. » Est-ce le résultat d'un manque d'organisation des auxiliaires d'enseignement, ou est-ce plutôt le système mis en place pour encadrer leur emploi qui ne prend pas suffisamment en compte leur charge de travail réelle effectuée au quotidien?

L'encadrement de l'emploi concerne également le processus d'embauche par lequel doivent passer les TAs avant leur entrée en poste. Ce processus fait l'objet d'un clivage, alors qu'il est décrit comme « opaque » par Emma mais comme « transparent » du côté de Louise*, ayant occupé le poste de TA en développement international et en sciences politiques. Sur le plan syndical, l'AAÉDEM revendique pour sa part



JADE LÈ | LE DÉLIT

pas de poste au cours de votre premier semestre, mais au cours de vos deuxième et troisième années dans

travail demandé, que ce soit superviser des laboratoires, corriger des examens, ou encore effectuer

peut se révéler pour certain·e·s être un obstacle dans l'accomplissement de leur propre carrière académique : « La façon dont le cours était monté [...] j'ai trouvé ça très stressant [...] parce que je suis en position d'autorité, mais j'apprends en même temps que les étudiantes et étudiants qui suivent le cours », nous a déclaré Emma.

« La façon dont le cours était monté, [...] j'ai trouvé ça très stressant [...] parce que je suis en position d'autorité »

Emma*, ancienne TA en sciences politiques

le programme, vous aurez beaucoup plus de chances d'obtenir un poste ». Par souci de transparence l'Unité d'embauche est toutefois mandatée dans l'article 13 de la convention collective de transmettre au délégué

du mentorat. Comment les auxiliaires d'enseignement appréhendent-ils·elles eux·elles-mêmes leur propre expérience dans le milieu enseignant?

Relations TA-étudiants : un apprentissage mutuel?

Le poste d'auxiliaire d'enseignement permet de travailler dans le domaine d'intérêt de l'étudiant·e, tout en lui permettant de développer de nouvelles capacités organisationnelles. Alors que certain·e·s considèrent cette expérience comme profondément enrichissante sur les plans humains et pédagogiques, d'autres l'ont davantage vécue comme un poids au quotidien.

Les TAs doivent adopter une méthodologie rigoureuse afin de corriger un grand nombre de copies ainsi qu'organiser et animer des conférences. Ces aspects organisationnels du poste sont vécus différemment selon les profils. Emma explique : « Honnêtement, j'ai trouvé ça tellement formateur. [...] J'ai vraiment appris à m'approprier des sujets, des lectures complexes, pour pouvoir les expliquer et en discuter. Ça m'a vraiment ouvert des portes. C'est comme si j'avais suivi un cours, j'ai été payée pour le suivre. C'est vraiment un avantage, je trouve. »

Elle n'omet pas pour autant la charge mentale importante au quotidien. Ainsi, être TA

viennent à mon bureau avec l'air d'être prêts à se battre. Je leur dis alors : "D'accord, parle-moi de ça. Asseyons-nous et discutons, car ce n'est pas toi contre moi ou moi contre toi. C'est nous contre la note. Parle-moi donc un peu de ton point de vue. Qu'est-ce que j'ai manqué?" »

L'équilibre réside alors entre l'autorité et l'écoute : le poste devient une formation accélérée qui peut servir dans plusieurs domaines, surtout si l'élève compte s'orienter vers l'enseignement.

Le fait d'être TA peut être envisagé comme une expérience humaine qui change, dans une certaine mesure, le cours d'une vie. Louise, dans un témoignage plein d'émotions, montre que sa vie actuelle a été en partie forgée par son poste d'auxiliaire d'enseignement : « J'ai eu tellement d'expériences positives, et je suis presque gênée d'être si positive, si émotive. Mais j'ai vraiment adoré nouer des liens. J'ai plusieurs étudiants qui sont restés en contact avec moi après avoir obtenu leur diplôme. »

Raphaël estime vouloir donner en retour à ses TAs ce qu'il a appris en faisant lui-même l'expérience de ce poste. « J'essaie de m'assurer que mes TAs comprennent qu'il s'agit d'une occasion pour eux d'acquérir de l'expérience, de se sentir à l'aise pour contribuer aux cours et pour interagir avec les étudiants. Je veux qu'ils tirent le meilleur parti de cette opportunité. »

L'Université McGill en fait-elle assez pour assurer aux TAs de meilleures conditions de travail et pour s'assurer que leur cheminement se déroule sans embûche? Ou est-ce plutôt le fruit des années de combat de l'AAÉDEM? Louise offre certains éléments de réponse :

« J'ai eu tellement d'expériences positives [...]. J'ai vraiment adoré nouer des liens »

Louise*, ancienne TA

Enseigner en tant qu'étudiant·e permet de développer des compétences dans le rapport à l'apprentissage. Louise explique qu'elle a établi une méthodologie stricte, et un système de notation poussé qui a suscité quelques protestations de la part d'étudiant·e·s insatisfait·e·s : « La chose la plus importante en termes de compétences transférables est en quelque sorte de négocier les attentes. Surtout en ce qui concerne les notes, parce qu'on m'a accusé d'être une correctrice très sévère, très exigeante. [...] Il m'est arrivé que des étudiants

« Je pense que mon opinion pourrait être un peu impopulaire. [...] J'ai été surprise au cours des deux derniers semestres par ce que j'ai entendu de la part de mes collègues TAs au sujet des exigences ou de la charge de travail qui reste, à mon avis, incroyablement juste. » Elle admet tout de même que « c'est grâce au syndicat que nous bénéficions d'une situation aussi favorable à l'heure actuelle. Nous sommes incroyablement bien payés par rapport à tout ce que nous pourrions faire d'autre. »

*Prénoms fictifs ☹



JADE LÈ | LE DÉLIT

une plus grande clarté dans la détermination des critères d'embauche. « On a l'impression que des fois, il peut y avoir du favoritisme envers certains candidats·es au lieu de suivre l'ordre des priorités », nous explique Mario Roy.

Le processus d'embauche fonctionne selon un système de bassins prioritaires établi en fonction de l'année du candidat à la maîtrise ou au doctorat. Raphaël explique que « vous n'obtiendrez probablement

syndical une « liste de toutes les personnes candidates du bassin prioritaire [...] qui n'ont pas obtenu d'affectation de Personne Auxiliaire d'enseignement » et de « fournir, s'il y a lieu, des précisions sur le processus de sélection ».

À cela s'ajoutent des facteurs d'embauche variables selon les besoins spécifiques de chaque faculté, chaque cohorte et chaque cours. En effet, les types de poste de TA peuvent varier selon la nature du

Limiter les admissions d'étudiant·e·s étranger·ère·s

Est-ce une solution durable au problème de la crise du logement?

Lors de la dernière retraite du Cabinet fédéral de Justin Trudeau, tenue du 21 au 23 août dernier à Charlottetown, nous avons reçu une nouvelle proposition du Parti Libéral dans le dossier de la crise du logement. Le ministre fédéral du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Sean Fraser, a proposé d'instaurer une limite sur les admissions d'étudiant·e·s étranger·ère·s aux niveaux postsecondaires, ce qui permettrait à son avis d'alléger la crise qui sévit actuellement à travers le pays dans le milieu locatif. Cette proposition a su retentir au sein des sphères gouvernementale et universitaire, et crée à présent un tollé au sein des deux milieux, qui jugent qu'une telle proposition pourrait engendrer plus de conséquences indésirables que de bénéfices. La question est donc la suivante: l'imposition d'un plafond sur les admissions d'étudiant·e·s étranger·ère·s au Canada a-t-elle réellement le potentiel de remédier à la crise du marché du logement?

La crise du logement est un phénomène qui s'est intensifié au cours des vingt dernières années et qui se traduit par « une pénurie de logements locatifs et la surenchère immobilière, les coûts des loyers qui explosent, les "rénovictions", et [de plus en plus de] (ndlr) locataires victimes de fraude », selon la définition du *Devoir*. Ces vingt dernières années, plusieurs métropoles canadiennes ont connu une montée fulgurante des prix des loyers : durant cette même période, le nombre d'étudiant·e·s étranger·ère·s aurait lui aussi crû de façon importante, atteignant une hausse de 325 pourcents entre 2001 et 2021, selon Statistique Canada.

Actuellement, il n'existe pas de limite sur les admissions universitaires d'étudiant·e·s internationaux·ales. Néanmoins, sachant que la plupart d'entre eux·elles vivent en location, le gouvernement a choisi de désigner comme boucs émissaires les étudiant·e·s étranger·ère·s, en associant leur nombre plus important à la crise du logement actuelle. Selon les analystes du marché locatif, il faudrait tripler les nouvelles constructions au cours des sept prochaines années afin de compenser notre retard et assurer des logements plus abordables dans les grandes mé-

tropoles canadiennes.
Opposition chez les Libéraux

Depuis l'annonce du ministre Fraser, plusieurs ministres ont soulevé leur réticence vis-à-vis de la mise en place d'un maximum d'admissions universitaires d'étudiant·e·s étranger·ère·s. C'est le cas du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Philippe Champagne, qui juge que limiter l'entrée de nouveaux·elles arrivant·es serait problématique puisque cela freinerait l'acquisition de nouveaux talents via l'accueil d'étudiant·e·s étranger·ère·s. Il juge que ces migrant·e·s éduqué·e·s représentent un groupe de nouveaux·elles arrivants·es très convoité dans le milieu de l'emploi, mais croit aussi que le Canada se doit de s'assurer d'avoir les infrastructures nécessaires pour les accueillir de façon durable. Pour sa part, la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, juge que la solution serait plutôt la construction de nouveaux logements locatifs. Finalement, le

gouvernement gagne du temps précieux qui lui permettra de trouver une solution réellement viable pour potentiellement régler la crise du logement. Actuellement, il existe peu de législation sur les loyers, ce qui fait qu'ils sont uniquement soumis à la dominance de l'offre et de la demande, alors qu'ils pourraient faire l'objet de limitation sur les hausses de loyers annuellement imposées aux locataires. C'est notamment ce que Québec Solidaire a proposé à l'échelle provinciale, avec son projet de registre des loyers, une option peu coûteuse qui permettrait à tous·tes d'avoir accès au loyer payé pour n'importe quelle

unité sur le marché. Autrement dit, avec cette proposition législative, le Cabinet fédéral ne fait que repousser l'impératif de légiférer sur la question de la crise du logement. Ainsi, ils·elles

responsabilité - et les étudiant·e·s - qui continueront de voir leur loyer augmenter annuellement - avec le gouvernement. Selon un sondage mené par *Abacus Data* au cours du mois d'août dernier, si une élection fédérale était tenue aujourd'hui et que seulement la Génération Z et les Milléniaux pouvaient voter, le Parti Libéral serait relégué à la seconde opposition fédérale. Le Parti Libéral a donc intérêt à maintenir son emprise sur les plus âgé·e·s, sachant que les jeunes Canadien·ne·s ne supporteraient pas le parti au pouvoir. Ainsi, considérant que les Canadien·ne·s de moins de 35 ans ont moins de chance d'être pro-

donc questionner le ministre Fraser à savoir s'il pense aujourd'hui que le blâme qu'il place sur les étudiant·e·s étranger·ère·s est juste, alors qu'il y a moins d'un an, il les remerciait de leur contribution à l'économie canadienne.

Dernières pensées

Finalement, peut-on réellement tenir les étudiant·e·s étranger·ère·s responsables de la flambée abusive des prix dans le milieu locatif? Peut-être est-ce un peu simpliste de ma part, mais si j'ai retenu une chose de mes cours d'économie, c'est que malgré une hausse de la demande,

« Selon les analystes du marché locatif, il faudrait tripler les nouvelles constructions au cours des sept prochaines années afin de compenser notre retard »

priétaires, le parti a intérêt d'éviter les sanctions auprès des propriétaires et à trouver un coupable chez les jeunes.

Les étudiant·e·s étranger·ère·s rapportent au Canada

Toutefois, malgré les efforts du gouvernement visant à discrediter les jeunes étudiant·e·s internationaux·ales, ceux·celles-ci représentent des atouts importants au Canada. En date de 2018, il était estimé que les étudiant·e·s internationaux·ales contribuaient à environ 21.6 milliards de dollars du PIB national, et que leur présence au Canada incitait la création de près de 170 000 emplois pour la classe moyenne. Il est également non négligeable de rappeler que leurs frais de scolarité sont jusqu'à cinq fois plus élevés que ceux des résident·e·s permanent·e·s. Il est donc évident qu'il serait néfaste pour la pérennité économique et sociale de limiter le nombre d'étudiant·e·s étranger·e·s au Canada.

De plus, considérant la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement au pays, il ne serait pas judicieux pour le gouvernement fédéral de limiter le nombre d'étudiant·e·s étranger·ère·s, puisque ceux·celles-ci représentent un atout important au milieu de l'emploi canadien. C'est Sean Fraser qui avait annoncé en octobre 2022 que la limite de 20 heures de travail hebdomadaire qui s'appliquait aux étudiant·e·s internationaux·ales pendant leurs sessions d'études était levée afin d'alléger le plein d'emploi. On peut

et la hausse des prix conséquente, il restera toujours du ressort des propriétaires - et du gouvernement - de décider des prix du marché. Une part du problème réside donc dans le manque d'intérêt du gouvernement de légiférer et de freiner la cupidité des investisseur·euse·s immobilier·ère·s, qui voient le marché de la location comme un moyen simple d'extorquer de l'argent aux moins fortuné·e·s. Dans la même veine, on ne devrait pas permettre au marché locatif, qui est de l'ordre des biens essentiels, de servir de terrain de jeux pour la spéculation immobilière.

Cynique? Peut-être. Ceci étant dit, je pense qu'il est très improbable que les propriétaires changent volontairement leurs pratiques, en demandant des loyers simplement dictés par leurs besoins financiers et non par ce qu'ils·elles croient possible d'obtenir de locataires désespéré·e·s. Si on choisit de plafonner les admissions d'étudiant·e·s internationaux·ales, ce ne devrait pas être pour remédier à la crise du logement, mais plutôt pour s'assurer que tous·tes les étudiant·e·s admis·e·s bénéficient d'infrastructures adéquates et adaptées à leur besoin les plus essentiels. La ministre provinciale de l'Habitation France-Élaine Duranceau suggère une solution des plus intéressantes : « Que [les jeunes] (ndlr) investissent en immobilier! » Si seulement c'était si simple, nous serions tous propriétaires.e.s. ☹

JEANNE MARENGÈRE
Éditrice Opinion



ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, a soulevé que réduire les nouveaux objectifs d'admission en immigration serait une « solution simpliste », qui ne réglerait probablement pas l'entièreté du problème de la crise du logement.

Solution à long terme ou remède miracle?

Quand le ministre Sean Fraser a soulevé cette idée, pensait-il réellement à régler le problème de la crise du logement, ou s'attaquait-il de façon superficielle aux critiques répétées visant l'inaction libérale dans ce secteur? Il me semble raisonnable d'assumer que les Libéraux savaient ce qu'ils·elles faisaient en lançant une telle proposition : en recentrant le discours sur les étudiant·e·s étranger·ère·s, le

détournent l'attention d'un groupe qu'ils·elles désirent épargner de la responsabilité pour la crise du logement : les propriétaires. Ceux·celles-ci sont connu·e·s pour user fréquemment de leur pouvoir à l'excès en imposant des hausses de loyer abusives. En effet, certain·e·s ont tendance à profiter du manque d'éducation des locataires sur leurs droits locatifs afin de faire plus d'argent. Par expérience, j'ai vu plus d'un·e propriétaire tenter d'imposer des mesures illégales à des locataires, comme des dépôts de sécurité, des frais liés au bail qui devraient être couverts par le locateur, ainsi que des pratiques d'éviction.

Dans le contexte d'une limitation des étudiant·e·s internationaux·ales, il est intéressant d'analyser les relations de ceux·elles qui y gagneraient - les propriétaires qui se voient épargner de toute

S'engager sans perdre le Nord

Enquête : associations et clubs étudiants à McGill.

MARIE PRINCE

Éditrice Au Féminin

Des centaines de clubs

Quand je suis arrivée à McGill, l'immense variété de clubs et d'opportunités m'a complètement déboussolée. Je voulais explorer les possibilités, mais face à leur abondance, j'étais paralysée. Et il y a de quoi l'être, l'Association Étudiante de l'Université McGill (AÉUM) gère plus de 230 clubs, couvrant des sujets aux antipodes et proposant à différentes communautés de se retrouver, et d'affirmer leur présence sur le campus. Par où commencer... Probablement par la Soirée des Activités (*Activities Night*) qui aura lieu ce mercredi 13 et jeudi 14 septembre de 15h à 20h, qui permet de littéralement sillonner entre les clubs, qui font valoir leur identité et vous convaincront peut-être de les rejoindre.

Le but lorsque l'on s'engage est avant tout de trouver sa place, au sein d'une communauté qui nous représente et nous permet de développer des compétences en fonction

« Je voulais explorer les possibilités, mais face à l'abondance j'étais paralysée »

de nos centres d'intérêts. Certains clubs à McGill sont organisés et développés d'une façon impressionnante, y appartenir donne de vraies responsabilités qui s'inscrivent dans le concret. Les conférences *McGill Model United Nations Assembly* (McMun) ou *Secondary Schools' United Nations Symposium* (SSUNS) accueillent par exemple chaque année des milliers d'étudiantes et étudiants de toute l'Amérique du Nord. Ils-elles viennent participer à ces simulations des Nations unies réputées, et elles sont entièrement organisées et dirigées par des étudiant-e-s de l'Université McGill. Les enjeux sont grands, alors ces expériences apportent des apprentissages uniques que l'on ne trouverait jamais dans les livres.

Il y a aussi les clubs qui représentent des communautés marginalisées, des minorités ethniques, géographiques ou religieuses, et qui peuvent créer un réel sentiment d'appartenance au sein d'une université si grouillante d'étudiant-e-s



qu'elle en devient impersonnelle. Faire partie d'un club peut permettre de compléter des enseignements, mais aussi d'aider à trouver une communauté au sein de laquelle on se sent exister. Il ne faut pas hésiter à essayer, mais ne pas non plus se

perdre en surchargeant son emploi du temps.

Comment éviter de s'écrouler sous le poids des impératifs? *Le Délit* a rencontré Lucille Applegate, une étudiante en troisième année très impliquée depuis sa première année dans de nombreux clubs qui lui ont donné de belles responsabilités, et enseigné beaucoup. Elle nous parlera aussi des difficultés qu'elle a rencontrées, et du cheminement qui l'amène à trouver le bon équilibre.

Une étudiante (très) impliquée

Depuis sa première année, Lucille est très impliquée au sein de nombreux clubs, et occupe des positions à responsabilités qui lui demandent du temps. Elle a commencé en devenant vice présidente des Affaires externes du *First Year Council* de l'AÉUM, dès son arrivée à l'Université. Dès la session d'hiver de sa première année, elle a fait partie de l'équipe de délégation de simulation des Nations unies de

l'université, qui se réunit tous les samedis matin et demande beaucoup de travail en dehors de ces réunions. Puis, durant cette même session, elle fut désignée pour organiser les événements qui ont lieu durant la conférence SSUNS pour des milliers d'étudiant-e-s du secondaire pendant quatre jours en novembre. Lucille choisit ses engagements en fonction de deux critères : elle veut « relever des défis et rencontrer de nouvelles personnes, qui lui ressemblent et qui l'inspirent ». Pour ces raisons, elle a également décidé d'être coordinatrice de la logistique du *Frosh* de la Faculté des arts cette année, qui fut « avec mon expérience à SSUNS, mon engagement préféré, car incroyablement gratifiante ».

Le bon équilibre

Faire partie d'autant de clubs tout en poursuivant des études à l'Université McGill peut être compliqué à gérer, logiquement, mais aussi mentalement. Lorsque l'on s'engage dans un club, il n'est jamais possible d'être complètement conscient-e du temps que cela va prendre, d'autant plus pendant la première année, alors que tout est découverte. Lucille nous confie qu'il est déjà arrivé que « mes engagements prennent le dessus sur mes études et que cela ait un effet sur mes notes ». Il a toujours été important pour elle de ne pas laisser tomber les gens avec qui elle travaille, car contrairement au cours, dans un club, si l'on ne remplit pas sa

part, le travail retombe souvent sur quelqu'un d'autre. Elle considère d'ailleurs le sens des responsabilités que cela lui a donné comme le plus grand enseignement que ses engagements lui ont apporté. Avec le temps, elle a appris que les études et la santé mentale sont les vraies priorités. Lorsque cela devient trop, « il ne faut pas hésiter à communiquer avec les autres membres du club, car nous

« Faire partie du *Délit* est également une expérience particulière qui donne de nombreuses responsabilités et demande beaucoup de temps »

sommes tous-tes des étudiant-e-s avant tout ». Finalement, il faut savoir prendre des pauses et prendre soin de soi.

Après s'être essayée à de nombreux clubs et engagements différents, Lucille nous a donné un conseil pour celles et ceux qui veulent s'impliquer dans un club. Elle m'a répondu : « Osez vous lancer. Le but n'est pas de tout savoir avant d'essayer, les clubs sont là pour nous apprendre, et ils sont parfois des révélations. » Lucille a appris le sens du devoir envers les autres et envers elle-même, mais aussi l'organisation. En construisant des projets avec d'autres, elle a pu vivre l'esprit de communauté, qui peut parfois être difficile à trouver au sein d'une si grande université.

Et *Le Délit*?

Faire partie du *Délit* est également une expérience particulière qui donne de nombreuses responsabilités et demande beaucoup de temps. En effet, le journal paraît toutes les semaines et assume le rôle d'être la première plateforme d'informations francophones sur le campus de McGill, les éditrices et éditeurs doivent ainsi toujours assumer leur part de travail. Nous avons de ce fait demandé à notre rédacteur en chef depuis la session d'hiver 2023, Léonard Smith pourquoi et comment il occupait cette position si importante pour notre fonctionnement, à côté de ses études. Il dit considérer le *Délit* comme un apprentissage à part entière et unique, que les études ou la vie professionnelle ne permettraient jamais. Il précise : « Je considère le *Délit* comme un processus au sein duquel on est amené à être en constant apprentissage. C'est une expérience unique en son genre de travailler dans une association à but non lucratif mais qui a tout de même les moyens de diffusion à sa disposition pour rejoindre le lectorat chaque semaine. »

Concernant la nature même de notre club, qui nous forme au métier de journaliste par le fait même de la pratique et de l'entraide, il ajoute : « Cela nous amène à nous confronter à une diversité de propositions, que ce soit de la part des membres de l'équipe ou des contributeur-rices en réévaluant et en questionnant constamment nos propres opinions. *Le Délit* est un endroit propice au partage et à l'entraide. On exerce notre esprit critique au quotidien, et il n'y a pas de formations similaires pour les journalistes en devenir à McGill. »

Faire partie de clubs est une expérience unique qui vient compléter l'enseignement universitaire d'une façon plus personnelle, qui nous ressemble. ☺

La lanceuse d'alerte américaine Reality

Portrait : Reality Winner ou l'Américaine qui contra le gouvernement américain.

MARIE PRINCE
Éditrice Au Féminin

Dans ma volonté de donner une plus grande visibilité aux films réalisés par des femmes, en réponse aux barrières financières et sociales encore trop importantes auxquelles celles-ci sont soumises, je suis allée voir le premier film de Tina Satter, sorti au mois d'août : *Reality*. Le film s'inscrit d'une façon quelque peu déroutante dans la réalité, étant entièrement basé sur l'enregistrement d'une heure et vingt minutes de l'interrogatoire d'une Américaine des plus normales, nommée Reality. Le titre réfère à l'histoire de cette femme ayant réellement existé, et qui s'est vue interrogée par le Bureau fédéral d'enquête américain (FBI), le samedi 3 juin 2017, avant de voir sa maison être fouillée de fond en comble. Tout semble anodin : elle possède des animaux de compagnie, habite dans un petit pavillon, donne des cours de yoga, et les agents du FBI s'assurent sans aucune agressivité de son confort. Néanmoins, ils sont là pour l'interroger.

« Tout semble anodin : elle possède des animaux de compagnie, habite dans un petit pavillon, donne des cours de yoga, et les agents du FBI s'assurent sans aucune agressivité de son confort. Néanmoins, ils sont là pour l'interroger »

Qui est Reality?

Reality Winner ne donne pas seulement des cours de yoga, comme on le découvre au fil de l'interrogatoire. À 25 ans, elle est vétérante de l'US Air Force et est maintenant linguiste pratiquant le farsi et le pachto (langues parlées notamment en Iran et au Pakistan). Elle travaille ainsi pour *Pluribus International Corporation*, une entreprise sous-traitante pour l'Agence Nationale de Sécurité (NSA) américaine. Tandis que les intentions des agents semblent des plus honnêtes, ils finissent tout de même par lui soutirer plusieurs informations cruciales. Le travail qu'elle occupe lui donne accès à des documents classés « *secret défense* », un sujet qui

CLÉMENT VEYSSET | LE DÉLIT



semble particulièrement les intéresser. La fiction n'a parfois rien besoin d'inventer, la réalité étant si surprenante. En un peu plus d'une heure, sans une once d'hostilité, les deux agents par-

autour des élections présidentielles de 2016 naissent dans une société américaine qui se polarise : la démocratie est remise en question. L'élection du président américain Donald Trump aurait été truquée (présument en sa faveur) en raison d'une supposée ingérence russe. Donald Trump a d'ailleurs tenté de réutiliser cet argumentaire en son avantage, ce qui est relativement très contradictoire.

Dans ce contexte, Reality Winner vit une terrible frustration : elle a accès à des documents qui pourraient fournir des réponses, des réponses qu'elle estime essentielles pour ses compatriotes américains. Alors, elle fait ce que notre conscience nous pousse irrésistiblement à faire face à une réalité légale nationale injuste : elle devient hors-la-loi au nom de la justice américaine. Les documents confidentiels qu'elle envoie à *The Intercept* attestait de l'ingérence russe dans l'élection de Donald Trump en 2016. Plus précisément, ils prouvaient la tentative de pirates informatiques russes de contrefaire un fournisseur de machines de votes. Des informations essentielles, qui pouvaient remettre en question la valeur de la démocratie américaine, des informations auxquelles le public n'aurait pas eu accès sans l'action courageuse d'une individu, qui sacrifia sa liberté pour demeurer fidèle à ses idéaux. Le geste posé par Reality la condamne à cinq ans et trois mois de prison en 2018. Ce

au dépourvu et manipulent ses réponses jusqu'à ce qu'elle offre une confession. Les agents empruntent des airs dignes de confiance, pour finalement imposer leur domination et lui faire comprendre qu'elle n'a en réalité aucun pouvoir sur la situation, qu'ils savent déjà tout. Ils veulent simplement comprendre la motivation derrière ses actes. Du moins c'est ce qu'ils prétendent.

Les contre-plongées de la caméra, les ralentis et les gros plans explicitent également la position dans laquelle Reality se trouve vraiment. Elle est une femme, seule, plutôt petite, incertaine, face à deux hommes imposants physiquement, sûrs d'eux et armés. Elle est une individu sans pouvoir dans la société américaine, une femme manipulée par deux hommes qui la dominent en tout point. Sa vulnérabilité semble irréaliste. Était-elle donc vouée à perdre en dévoilant ces documents? Rien ne pouvait apparemment la protéger.

Ce film et cette histoire m'ont menée à me poser de nombreuses questions. Les individu-e-s peuvent-ils-elles jamais contrer un État ou une institution sans le soutien de la population? Et si c'est le cas, n'est-il alors pas le rôle des journalistes, des artistes et des

« Des informations essentielles, qui pouvaient remettre en question la nature de la démocratie américaine, des informations auxquelles le public n'aurait pas eu accès sans l'action courageuse d'une individu, qui sacrifia sa liberté pour demeurer fidèle à ses idéaux »

Une femme contre l'état américain

Le film de Tina Satter ne se contente pas de relayer l'histoire trop peu connue d'une femme qui s'est sacrifiée au nom de la vérité, il révèle également une réalité plus subtile. L'art permet d'exposer une vision, un parti pris, dans le cas du documentaire, ou ici du *docudrama*. La réalisatrice utilise des effets stylistiques pour révéler la perversité des méthodes utilisées par le FBI, qui prennent Reality

médias, que de révéler leur histoire au public? Les reporters de *The Intercept* n'auraient-ils-elles pas dû faire plus pour protéger Reality ou pour mieux relayer sa version des faits? Ont-ils-elles aussi été victimes de pression gouvernementales? Et n'est-ce pas la responsabilité de la population, notre responsabilité, que de se battre pour la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte? En ce qui me concerne, c'est pour cela que j'écris cet article, car maintenant que je connais l'histoire de Reality, il me semble qu'il est de mon devoir de la diffuser à mon échelle. ☺

Quand la photographie alerte sur la fin d'un mode de vie

Entrevue avec Jonathan Fontaine, lauréat du concours World Press Photo 2023.

ADÈLE DOAT
Éditrice Culture

Le 29 août, *Le Délit* s'est rendu en avant-première au vernissage de la 16e édition de l'exposition World Press Photo 2023. Désignée par le *New York Times* comme « le plus important événement en photojournalisme », l'exposition est prolongée de deux semaines cette année et sera ouverte au public du 30 août au 15 octobre au Marché Bonsecours à Montréal.

La Fondation World Press Photo, basée aux Pays-Bas, est une organisation à but non lucratif, engagée pour la liberté de la presse. Celle-ci est inscrite dans La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme le droit « de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » Cette liberté fondamentale représente un enjeu considérable pour les photojournalistes, qui sont souvent menacés lorsqu'ils se rendent sur le terrain dans certains pays moins démocratiques. Par ailleurs, elle ne cesse de reculer

« Tu n'as pas d'appartement ; ta vie est un sac à dos »

dans le monde depuis 2012, d'après un récent rapport de l'UNESCO. La Fondation World Press Photo propose un concours annuel aux photographes et photojournalistes internationaux, dont les œuvres sont ensuite exposées, qu'elles soient gagnantes ou non, pour mettre en lumière des enjeux sociaux souvent dissimulés par certains gouvernements. *Le Délit* a eu l'occasion de réaliser une brève entrevue avec le lauréat de l'édition 2023, Jonathan Fontaine.

Depuis 2013, ce photojournaliste français parcourt le monde pour réaliser des reportages photographiques. Cette année, il a reçu le premier prix pour sa série de photographies intitulée *L'ultime voyage du nomade*, dans laquelle il expose les conséquences du réchauffement climatique sur le nomadisme pastoral, en déclin dans la corne africaine. Ces nomades se



JONATHAN FONTAINE

déplacent avec leur troupeau, mais parce que les animaux périssent lors des grandes sécheresses, ils sont contraints d'abandonner leur mode de vie et de se sédentariser dans des camps, où ils deviennent des réfugiés climatiques. L'image

gagnante représente Samira, jeune fille de seize ans, observant l'un de ces camps de réfugiés, situé en Éthiopie.

Le Délit (LD) : Comment choisissez-vous vos destinations quand vous partez faire vos reportages ?

Jonathan Fontaine (JF) : Il y a plusieurs facteurs. Parfois, je connais un petit peu le pays et le sujet que j'ai envie de réaliser. Ça m'arrive d'aller dans un pays que je ne connais pas et d'y trouver le reportage à faire. Donc, la destination n'est pas toujours commandée ou prévue. Je voyage *non-stop* depuis dix ans. Je suis constamment à la recherche de ce que je peux faire et à la découverte de nouveaux pays. Avant tout, je suis voyageur, photographe, et journaliste. Un exemple : l'Éthiopie

fait un grand barrage sur le Nil, ce qui amoindrit l'eau au Soudan et en Égypte. Je me dis qu'il y a un truc qui se passe et j'y vais. Après, cela peut changer : on a une idée entre-temps et quand on est sur le terrain, soit c'est différent, soit ça change.

LD : Ciblez-vous particulièrement des pays en développement ?

JF : Oui, je ne fais pas beaucoup le Canada (*rires*). Ce qui m'intéresse dans mon travail, c'est plutôt l'impact que la vie humaine, l'économie humaine, a sur les gens. Cela passe par la déforestation, le changement climatique. C'est pour cela que souvent, les pays les plus touchés restent en Afrique, en Amérique du Sud, et dans des parties de l'Asie. Donc, c'est sûr que je ne choisis pas les États-Unis. De toute façon, j'aime bien découvrir des cultures différentes de la mienne. On apprend toujours. Moi, j'ai une culture occidentale. Quand on est dans une forêt avec des gens qui sont nomades, il y a un décalage. Mais les gens, ils vivent comme ça et ils sont heureux, ou malheureux de ne plus vivre comme cela. Quand certains profitent des avions et d'une économie riche, d'autres en souffrent...

LD : Ne culpabilisez-vous pas parfois quand vous êtes sur place et comparez votre sort au leur ?

JF : Non, c'est ma motivation. C'est parce que je viens de pays aisés que je me dis que c'est un devoir d'aller documenter ce savoir pour le ramener et changer les choses à ma manière. Cela amène beaucoup plus d'attention à ces injustices, alors c'est vrai que si je pouvais gagner tous les ans, cela m'aiderait !

LD : J'ai lu que vous vous déplacez à vélo pour réaliser vos reportages, n'est-ce pas trop difficile parfois ?

JF : Ça c'est nouveau. Je commence à explorer de nouvelles façons de voyager. Et le vélo,

« Moi, l'art, j'aime quand il est engagé »

j'aime beaucoup. Donc relier les chemins par la terre, cela permet de croiser des villages, faire des rencontres, et dénicher des histoires. C'est comme faire un documentaire. On trouve quelque chose et on reste vivre avec les gens. Je suis encore en train d'explorer ce mode de déplacement. Pour l'instant je ne vois pas ça comme une façon de faire, parce que je continue à

voyager, à prendre l'avion, même si j'essaie de me limiter à deux vols par an. Mais si pendant mon voyage, je veux changer de pays, je m'impose de prendre le bus, ce qui est bien parce que l'on rencontre beaucoup plus de gens par les transports en commun qu'en avion. Une méthode lente, mais qui s'oppose justement à la mondialisation, qui veut que tout soit rapide. C'est un choix. Pas beaucoup de photojournalistes font comme moi. D'autres préfèrent voyager au gré des commandes, ou alors se baser dans un même pays pendant longtemps, c'est un autre modèle. Moi j'ai mon modèle à moi. Tu n'as pas d'appartement ; ta vie est un sac à dos.

LD : Quand vous faites vos photos, vous sentez-vous plus artiste ou journaliste ?

JF : Journaliste.

LD : Vous donnez la priorité au message plutôt qu'à la beauté artistique ?

JF : C'est ça. Disons que je privilégie le côté... intérêt général. Le journaliste rapporte la réalité à la presse internationale. Je me considère donc juste comme un rapporteur. Je rapporte les informations, et après, c'est la politique qui doit faire la suite. Clairement, c'est un grand débat, parce que les gens me disent : « Mais si, tu es un artiste ! » Si on me perçoit comme artiste, d'accord, mais moi je me sens plutôt photographe-journaliste, documentariste. Mais, il y a différents types de photographes.

Certains sont plus artistiques, contemporains. Moi, l'art, j'aime quand il est engagé.

Vous pouvez aller voir l'exposition World Press Photo au Marché Bonsecours jusqu'au 15 octobre pour y découvrir les photographies de Jonathan Fontaine, et de bien d'autres artistes engagés à travers la planète. ☺

Un verre à la grande beauté des femmes

Le solo brillant de Guylaine Tremblay dans *Les étés souterrains*.

JADE JASMIN
Contributrice

C'est dans l'ambiance intimiste de la salle de la Grande Licorne, au théâtre La Licorne, que Guylaine Tremblay nous livre un solo bouleversant. Elle y incarne une professeure de littérature à Montréal chez qui une maladie dégénérative va progressivement altérer les capacités physiques et mentales. Deux moments de sa vie se répondent tout au long de la pièce : ses étés en Provence qu'elle passe accompagnée de ses amis, et sa solitude dans un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD).

Une pièce qui se joue sur deux tableaux

La pièce dure 1h40 sans entracte. Le décor est minimaliste : une table, des oranges, des fleurs et un écran. Une toile presque vierge qui laisse toute la place à l'actrice pour nous faire passer des cigales de la Provence au silence du CHSLD. Le jeu de contraste des lumières oranges et bleues nous accompagne également dans les transitions entre ces deux moments de vie.

Le texte a été conçu spécifiquement pour l'actrice par Steve Gagnon. Il y dépeint une « femme rare » à laquelle peuvent s'identifier toutes les femmes. C'est un personnage extrêmement vivant, on s'attache à son caractère franc et plein d'humour. Elle prend de la place, danse la salsa,

parlera de son amour pour ceux qui l'entourent jusqu'à ce que la maladie la rende aphone. Ce qu'elle redoute dans sa maladie, c'est la dépendance aux autres, elle qui nous avoue ne jamais avoir appris à être fragile. Mais c'est cette vulnérabilité qui va

Une véritable lettre d'amour aux autres et à la vie

C'est une pièce qui parle d'amour, et, en cette qualité, qui met en lumière les relations interpersonnelles qui entourent la protagoniste. On est touchés par l'affection qu'elle porte à sa fille alors que la protagoniste nous confie qu'elle a été dure avec elle afin qu'elle ne soit pas « une victime ». Elle parle de leur décalage dans leurs façons différentes de voir la vie, puis de leur éloignement. Pourtant, au CHSLD, les fleurs de sa fille sont les seules

se montrer vulnérable dans sa relation avec lui — c'est le dernier à qui elle lui annonce sa maladie — elle exprime au CHSLD toute la tendresse qu'elle lui porte. Ses dernières paroles contemplent la beauté des moments qu'ils ont vécu ensemble.

Cette pièce participe à la mission du théâtre La Licorne, soit de créer un lien avec le public à travers un échange, de voir « l'autre comme révélateur de nous-même », tel que l'exprime le directeur artistique et général du théâtre, Philippe Lambert.

« La lumière s'allume, Guylaine Tremblay commence à parler, et la magie s'opère »

qu'elle accepte dans sa chambre, et quand elle évoque son absence dans son monologue, c'est pour dire qu'elles s'aiment « de la bonne manière ».

On y parle aussi de sa relation avec ses amis, qu'elle part rejoindre chaque été, de l'affection qu'ils se portent malgré leurs désaccords et l'évolution de leurs relations. Enfin, on y voit son amour pour Arthur, son compagnon. Elle qui a eu tant de mal à

On le voit lors des soirs de représentation. La lumière s'allume, Guylaine Tremblay commence à parler, et la magie s'opère. La salle rit, la salle s'émeut. Un échange a lieu entre l'actrice et les spectateurs. En nous invitant à « continuer à parler fort », elle témoigne de la nécessité de prendre de la place, de ne pas se taire, car on « bâtit avec la parole ». *Les étés souterrains* est une pièce nécessaire dans son injonction à vivre. ☺



exprime à voix haute ses opinions. Féministe, elle n'hésite pas à traiter ses amis de misogynes s'ils n'ont pas un comportement approprié envers les femmes. Derrière son franc-parler, la protagoniste a une grande pudeur dans l'expression de son affection. C'est au CHSLD qu'elle se fait un devoir d'aller jusqu'au bout de ce qu'elle a vécu avec ses proches pour qu'il n'y ait « rien à regretter ». Elle

lui permettre de s'ouvrir et d'exprimer son amour sincèrement. Le contraste entre les scènes se déroulant en Provence et celles qui se passent dans le CHSLD est ainsi d'autant plus marqué qu'il met en scène la protagoniste sous deux aspects opposés : d'un côté, son imperméabilité dans sa force joyeuse, de l'autre, sa sensibilité touchante lors de sa maladie.

Alain Deneault est-il un sonneur d'alarme?

Hidden Paradise au Théâtre Prospero : dénoncer l'évasion fiscale.

MÉLINA NANTEL & FLORENCE LAVOIE
Contributrices

Hidden Paradise, pièce imaginée par Alix Dufresne et Marc Béland, a été jouée, dansée, créée, plusieurs fois déjà, au Canada, en Belgique et en France. Son texte est le verbatim d'une entrevue radiophonique d'Alain Deneault accordée en février 2015 à Marie-France Bazzo au sujet des paradis fiscaux. Elle fait son retour au Prospero pour quelques dates seulement. C'est un message qui doit être écouté, compris, et mis en action.

Mettre en scène une « escroquerie légalisée »

Philosophe, professeur d'université et essayiste, Alain Deneault, l'auteur de l'essai *Paradis Fiscaux : la filière canadienne* (2014) dénonce depuis près de deux décennies le coût social de l'évasion fiscale, soit la pratique qui consiste au détournement délibéré de la loi fiscale par des entreprises et des citoyens souhaitant « payer moins d'impôts ». Lors de l'entrevue, le

philosophe dénonce avec passion et éloquence ce qu'il qualifie « d'escroquerie légalisée ».

L'actrice, Alix Dufresne, et l'acteur, Frédéric Boivin, entrent sur une scène nue. Ils déroulent un tapis, allument une radio qu'ils ont fait rouler jusqu'au centre de la scène et restent silencieux tandis que l'audience écoute l'entrevue, peuplée des questions en apparence anodines de Marie-France Bazzo : « Qu'apprend-on de nouveau sur la manière dont les banques contribuent à l'évasion fiscale? », et des réponses tranchantes, alarmantes, sortant de la bouche radiophonique du philosophe Deneault.

« Une intensité d'abord drôle, puis de plus en plus dérangeante, découle lentement de l'absurdité »

Intensifier la portée d'un message

Nous entendons l'entrevue une première fois. La deuxième fois, Dufresne et Boivin incarnent Bazzo et Deneault, reprenant

jusqu'au moindre tic de langage, à la moindre hésitation, et se prêtent à une danse étrange qui n'affecte en rien leur performance vocale. Les troisième, quatrième, cinquième, sixième fois tordent de plus en plus le texte, et les corps, eux aussi, se prêtent à des torsions de plus en plus déroutantes, presque inquiétantes. Les lumières s'éteignent graduellement dans la salle. Une intensité d'abord drôle, puis de plus en plus dérangeante, découle lentement de l'absurdité de ces paroles répétées tant de fois, de ces réalités odieuses que nous connaissons, que nous entendons, et qui pourtant ne parviennent pas à ébranler le

cours des choses : les ultra-riches dissimulent leurs fortunes et les banques en tirent profit. Cette répétition, comme un martèlement du message aux oreilles et aux yeux de l'auditoire, rend compte de l'importance qu'il soit.

« Cela n'est pas un problème lointain, réservé aux plus aisés. L'évasion fiscale est un problème qui nous touche au quotidien. [...] En temps de politiques d'austérité, on nous



dit que nous avons un problème de dépenses, mais [...] c'est un problème de revenus. L'argent qui est détourné chaque année représente une dette sociale non payée par les plus fortunés, ceux-là mêmes qui ont utilisé les fonds des contribuables via les financements gouvernementaux pour démarrer leurs entreprises. »

À la fin, l'entrevue joue au ralenti — on entend la moindre subtilité de l'enregistrement sonore, ça grince, ça agresse l'oreille — les acteurs font de la synchronisation labiale et le texte a perdu toute signification. L'effet est absurde, effrayant et génial : ce spectacle, où texte et corps sont littéralement matériau, matière plastique à façonner, à tendre et à compresser, pointe à merveille vers la troublante réalité des paradis fiscaux.

Hidden Paradise aura eu l'ingéniosité de transférer ce message radiophonique, depuis la sphère de l'information, vers un registre artistique, pour d'autres audiences. Avant la pièce, Philippe Cyr et Vincent de Repentigny, codirecteurs généraux du Théâtre Prospero, appellent à célébrer les reprises, à faire jouer plus longtemps les bons spectacles. Ici, non seulement s'agit-il d'un bon spectacle qu'il a été judicieux de vouloir refaire, mais c'est également un message à transmettre impérativement. C'est un appel à l'action qu'il faut crier sur tous les toits. ☺

L'activisme après le deuil

Deux fois colonisée, de Lin Alluna et Aaju Peter, un témoignage de résilience.

JULIETTE ELIE
Éditrice Culture

Les Inuits sont dépendants de la chasse aux phoques pour se nourrir et pour obtenir un revenu en vendant des produits dérivés du phoque à l'Europe. Les manifestations européennes contre cette pratique ont donc été dévastatrices pour la culture et l'économie inuites. En 2007, alors que les campagnes et manifestations nuisent plus que jamais à cette communauté, l'avocate, militante et *designer* Aaju Peter fait le voyage du Nunavut aux Pays-Bas avec son fils Aggu pour défendre le mode de vie traditionnel de son peuple. Aaju Peter a par la suite figuré dans le documentaire *Angry Inuk* (2016) d'Alethea Arnaquq-Baril, avant de produire son propre documentaire, intitulé *Deux fois colonisée*, en collaboration avec la réalisatrice danoise Lin Alluna.

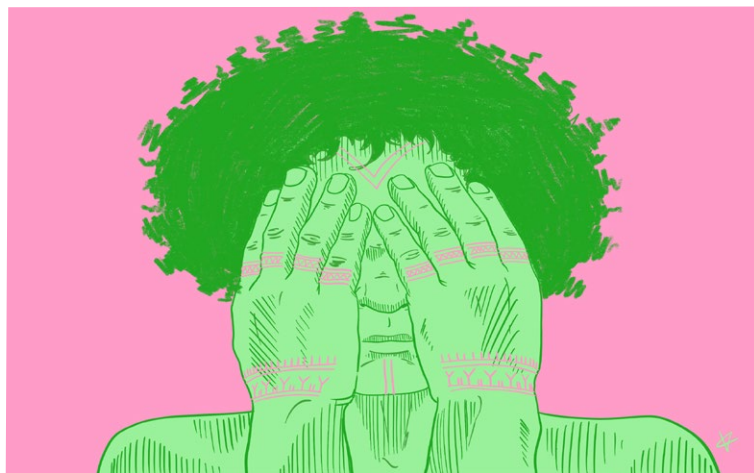
Deux fois se décoloniser

Pour conserver le mode de vie inuit et ses traditions, Aaju propose d'appliquer un processus de décolonisation. Ainsi, la conservation de la culture peut contribuer à protéger la santé mentale des membres de la communauté, qui récupèrent un sentiment d'identité. Pour ce faire,

il faut selon elle commencer par modifier notre langage, plus précisément notre manière d'aborder les conséquences de la discrimination vécue par la nation inuite, en essayant plutôt de trouver des solutions pour en contrer les effets. À cette fin, le documentaire d'Aaju et de Lin se réapproprie l'histoire des Inuits. Pendant ces 90 minutes qui condensent 7 an-

dont elle fait preuve après le suicide de son fils. L'engagement d'Aaju et ses défis personnels agissent comme une porte d'entrée pour comprendre les enjeux politiques, culturels et les traumatismes intergénérationnels qui affectent la communauté inuite entière, ainsi que les communautés autochtones du monde.

CLÉMENT VEYSSET | LE DÉLIT



le négatif en quelque chose d'extraordinaire », explique-t-elle. En six mois, Aaju a réparé son cœur et son âme afin de reprendre son travail avec plus d'ambition que jamais. Tout au long du documentaire, elle envoie un message qui peut donner de la force à tous : afin de rester « parmi les vivants », il faut se servir des épreuves que l'on traverse pour mieux se propulser dans sa mission, peu importe ce qu'elle est.

montages vidéos représentant la jeunesse d'Aaju, qui permettent une proximité sans intrusivité, le spectateur est amené à s'attacher à la narratrice et à mieux comprendre sa cause. La musique traditionnelle inuit, avec ses tambours et ses chants de gorge, accompagne les images, et permet au spectateur de concevoir l'importance et l'ampleur du défi d'Aaju, soit conserver et faire valoir la culture inuite.

« Afin de rester “parmi les vivants”, il faut se servir des épreuves que l'on traverse pour mieux se propulser dans sa mission, peu importe ce qu'elle est »

Une réalisation engageante

Le documentaire offre une perspective intime de la vie d'Aaju. Les scènes de joie, de danse, de chant ou de rires sont souvent suivies directement de scènes plus sombres et douloureuses. Ce contraste met en lumière les hauts et les bas qu'Aaju ressent lors de sa lutte engagée pour les droits des communautés autochtones et pendant le deuil de son fils Aggu. Grâce à des plans chargés d'émotions et des

Vers la fin du documentaire, on voit Aaju qui met la touche finale au premier brouillon de sa rédaction. En sous-titre à *Deux fois colonisée*, elle ajoute : *Est-il possible de changer le monde et de panser ses blessures en même temps? C'est la question centrale du documentaire, à laquelle je pense que dans le cas d'Aaju, on peut répondre « oui », même si décoloniser les manières de penser et guérir sont deux procédés qui s'étendent dans le temps, sans aboutissement définitif.* ☹

CRÉATIONS VISUELLES

JULIETTE ELIE
Éditrice Culture



Rires funéraires

Ligne de fuite.